
**Conseil d'administration
du Centre de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys**

**Séance extraordinaire
23 août 2022
À 18 h 30**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue le 23 août 2022 à 18 h 30.

Sont présents :

Christian Ruel
Dalia Ramy
Doina Ezaru
Ghislain Laporte, président du CA
Jean-Philippe Blanchette
Jean-Denis Constantin
Julie-Anne Proulx
Luce Tremblay-Parent
Marie-France Leroux
Marie-France Caron
Michel Turcotte
Yan Ouellette, vice-président du CA
Yu Cai Tian
Tous membres du Conseil d'administration formant quorum

Était absente :

Caroline Trudel

Participent également à la séance :

Dominic Bertrand, Directeur général
Me Marie-Josée Villeneuve, Secrétaire générale
Chantal Barhoum, membre du personnel d'encadrement

Sont également présents :

Éric Lauzon, DGA
Stéphanie Lapointe, directrice, SRÉ
Jacques Ledoux-président du comité de révision de décision

Ouverture de la séance

Après s'être assuré de la conformité de la convocation ainsi que du quorum, monsieur Ghislain Laporte déclare la séance ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

CA22/23-08-005

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ...

3. ...

4. SERVICES ÉDUCATIFS

5. SERVICES ADMINISTRATIFS

- 5.1 Ressources humaines
- 5.2 Ressources financières
- 5.3 Ressources informatiques
- 5.4 Ressources matérielles
- 5.5 Gestion contractuelle et approvisionnements
- 5.6 Organisation scolaire
- 5.7 Transport

6. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.1 Rapport du Comité – Demande de révision de décision no 316 (art. 9 à 12, LIP) -Confidentiel

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

9. GÉNÉRALITÉ

10. QUESTIONS DIVERSES

11. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSITION ADOPTÉE.

Huis clos

19 h 02, les membres décrètent le huis clos.

CA22/23-08-006

Les membres de la Direction générale, la Secrétaire générale et la Secrétaire générale adjointe, de même que madame Stéphanie Lapointe, Directrice du service des ressources éducatives et monsieur Jacques Ledoux, responsable du Comité, sont invités à rester pour la durée du huis clos.

Retour en séance délibérante

19 h 38, les membres du Conseil d'administration sont de retour en séance délibérante.

CA22/23-08-007

6.1 Rapport du Comité – Demande de révision de décision no 316 (art. 9 à 12, LIP)

CA22/23-08-008

Document déposé :

A) Rapport du Comité de révision rédigé par monsieur Jacques Ledoux.

ATTENDU la demande de révision de décision de classement de l'élève [REDACTED] ;

ATTENDU les dispositions des articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU QUE cette démarche a été jugée recevable par M^e Marie-Hélène Lambert, Secrétaire générale adjointe du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys ;

ATTENDU la formation du comité de révision par M^e Marie-Hélène Lambert qui a procédé à l'étude du dossier ;

ATTENDU la recommandation du comité de révision ;

Il est résolu, à la majorité :

De maintenir la recommandation du comité de révision, à savoir le classement dans une classe de langage à l'école Jean-Grou pour l'année scolaire 2022 – 2023 pour toutes les raisons énoncées au rapport du comité de révision déposé au soutien de la présente résolution pour valoir comme si au long récit.

PROPOSITION ADOPTÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 39.

Secrétaire générale

Président